

Face à « l'indifférence dépravée » qui est désormais la marque des pays occidentaux à l'égard de tout pays qui n'est pas considéré comme proie à saisir ou intérêt à servir dans une vision géopolitique à court terme, il revenait à l'Institut Schiller de proposer un plan de développement pour Haïti.

La situation de ce pays, pourtant proche des Etats-Unis, est similaire à celle des pays les plus pauvres de la planète, souvent géographiquement à l'écart des grandes économies mondiales.

Haïti se distingue toutefois de ceux-ci par son histoire qui en fait la première République « noire » au monde. La grande prospérité qu'elle connut au temps de la colonisation française, grâce aux profits générés par la fabrication de l'indigo et l'industrie sucrière, reposait sur le travail des esclaves. Entre la révolte de ceux-ci contre les cruautés qu'ils enduraient, l'abolition de l'esclavage sous la Révolution française puis son rétablissement par Napoléon, les conditions avaient été créées qui aboutirent à une défaite des forces françaises, et à la proclamation de l'indépendance en 1804.

Mais si la République d'Haïti avait bien vu le jour, les 90 millions de francs or imposés par la France pour prix de son indépendance pesèrent lourdement sur son développement. Cette dette gigantesque, qu'il faudra plus de cent ans à Haïti pour honorer, est un exemple des entraves mises de l'extérieur au développement de la jeune République dans cette zone stratégique des Caraïbes.

De blocus en occupation, dictée par la « diplomatie du dollar », l'histoire d'Haïti est aussi celle d'un pays qui pour ne s'être pas soumis et pour n'avoir pas su combattre ses propres maux a été réduit à une situation

catastrophique où l'immense majorité des Haïtiens ne rêvent que d'une chose : émigrer.

Comme on le sait, la « la misère est mère de tous les vices » et ceux qui gangrènent déjà le pays – corruption, trafic de drogue, mainmise des gangs, etc. - ne feront que prospérer et faire tache d'huile si rien n'est fait.

Les catastrophes naturelles qui ont frappé Haïti auraient été l'occasion de changer la donne et d'engager une politique de reconstruction et de modernisation des infrastructures détruites ainsi que la construction de nouvelles mais rien n'a été fait, comme le tremblement de terre de 2010 en a été l'illustration tragique. Les engagements pris, notamment par les Etats-Unis d'Obama, sont ainsi restés lettre morte.

Puisque les pays et les institutions qui seraient en mesure de contribuer aux solutions brillent par leur absence, il est donc nécessaire de s'adresser aux forces vives en Haïti même, à sa grande diaspora, de même qu'à tous ceux qui défendent activement le droit au développement pour tous et qui savent faire la distinction entre les régimes – transitoires – et les peuples.

« Notre plan pour Haïti » doit donc être vu comme un outil pour comprendre ce qui doit être fait, pour rallier un soutien à ce projet et pour contraindre les institutions et les nations du monde entier à faire face à leurs obligations morales, qu'elles soient inscrites ou non dans les traités internationaux.

La France, parmi les pays en mesure de participer à ce projet a une obligation morale particulière à le faire, comme une occasion à saisir d'affirmer son engagement républicain. ■